



PRISON ISLAND - LASERMAXX

Zone de loisirs Le Trèfle - 67120 Dorlisheim

Tél : 03 88 508 508

www.lasermaxxstrasbourg.com

www.prisonisland-strasbourg.com



Termes du contrat Formules Anniversaires

1 - Nombre de personnes :

Le nombre de personnes est à confirmer obligatoirement **48h00 avant la date** de l'évènement. Ce nombre sera obligatoirement pris en compte pour le règlement de la formule le jour même. Si le nombre n'est pas confirmé, celui donné le jour de la réservation sera pris en compte pour le règlement.

Attention : Joueurs supplémentaires selon disponibilités.

C'est pourquoi nous vous demandons de nous donner un nombre maximum lors de la réservation.

2 - Facturation :

Facturation sur la base de 8 personnes minimum, même en cas d'absence d'un ou plusieurs participants. S'il arrivait que vous soyez plus ou moins nombreux que prévu, vous devez nous contacter impérativement 48H00 avant la date (selon disponibilités).

Les tickets CE ne sont pas acceptés pour le règlement.

3 - Heure d'arrivée

L'heure de rendez-vous doit être impérativement respectée.

Tout retard pourra être déduit de la partie de jeu sans contrepartie financière.

C'est pour cette raison que vous devez inviter les participants à **se présenter 15 minutes avant** l'heure de RDV fixée.

4 - Acompte

Un acompte de 40 € vous est demandé à titre de caution, qui vous sera restitué le jour de la réservation.

Toute annulation doit être notifiée au moins 1 semaine avant la date de réservation, dans le cas contraire cela donnera lieu à l'encaissement de la caution.

5 - Activités

Pour l'activité PRISON ISLAND : 1 adulte obligatoire (offert) pour encadrer les enfants par groupe de 3/4 joueurs jusqu'à 12 ans. Ex : Si 8 enfants = 2 adultes / si 9 enfants = 3 adultes

Pour l'activité LASERMAXX : 1 adulte accompagnant l'anniversaire est obligatoire sans obligation de jouer. Taille minimum 1,20 m ou 8 ans.

Toutes les consommations extérieures à l'établissement sont interdites.